

Convention 2019/2020

Il est convenu entre

L'administration communale de Watermael-Boitsfort

Place Antoine Gilson 1 - 1170 Watermael-Boitsfort

N° d'entreprise 0207.372.637

Ci-après dénommée la commune ;

Représentée par son Collège échevinal, au nom duquel agissent Madame Hang NGUYEN, Echevine de l'Enseignement et Monsieur Etienne TIHON, secrétaire communal,

Et

La Chapelle des Minimes asbl, dont le siège est établi allée de la Chêneraie, 4 à 1300 Wavre représentée par Cécile NÈVE, Présidente

Que la commune mettra gracieusement à disposition des membres de l'orchestre de la Chapelle des Minimes asbl, pour l'année académique allant de septembre 2019 à juin 2020, le local « réfectoire » de son établissement en vue de leurs répétitions. Celles-ci se tiendront de septembre 2019 à juin 2020, deux lundis par mois de 20h à 22h. Les membres de la Chapelle des Minimes asbl pourront jouir de l'éclairage et du chauffage ainsi que de l'assurance couvrant les locaux. La Chapelle des Minimes asbl s'engage à laisser les lieux dans l'état de rangement dans lequel les musiciens l'auront trouvé et à veiller soigneusement à la fermeture des portes, des fenêtres et de l'éclairage. Une clef est en possession d'un responsable du groupe afin de lui assurer l'accès sans devoir déranger des personnes de la commune.

En contrepartie, La Chapelle des Minimes asbl s'engage à accueillir, sur recommandation de Thierry Fiévet, la participation active – comme musiciens ou comme solistes suivant leur niveau – des élèves et/ou des professeurs de l'Académie de Musique de Watermael-Boitsfort dans ses prestations mensuelles des cantates de J-S Bach à l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles. Une audition individuelle des élèves et/ou professeurs musiciens désireux de participer sera assurée par Julius Stenzel, directeur artistique de La Chapelle des Minimes, tout au long de l'année académique.

Fait à Watermael-Boitsfort en trois exemplaires, le

Par le Collège,
Le secrétaire communal,

L'Echevine déléguée,

Etienne TIHON

Hang NGUYEN

Pour la Chapelle des Minimes asbl,

Pour l'Académie de Musique,

Cécile NÈVE, Présidente

Thierry FIÉVET, Directeur